



EMPLOI MANUEL

JOURNALIER | Parcs et espaces verts **Poste temporaire, pour une durée indéterminée**

Les sports d'hiver n'auront jamais été aussi populaires. Nous sommes donc à la recherche d'un candidat polyvalent pour compléter l'équipe!

« Faire de la glace » comme on dit dans le métier ou bien l'entretenir c'est plus compliqué que ce que vous pensez, mais nous sommes prêts à vous former!

CE QUE NOUS VOUS OFFRONS :

- Un taux horaire à partir de 25,89 \$ pouvant aller jusqu'à 28,77 \$ et diverses primes offertes;
- Un horaire de 40 heures par semaine, de nuit;
- Une indemnité salariale de 9 %.

LES TÂCHES QUI SERONT À RÉALISER :

- Déblayer les accès, la surface et le contour des patinoires et/ou du sentier glacé ainsi que les accès aux bâtiments de service;
- Arroser les patinoires et les surfaces glacées;
- Effectuer l'ouverture et la fermeture des bâtiments de service ainsi que leur entretien ménager;
- Surveiller régulièrement chacune des patinoires et veiller au respect des règles par les utilisateurs, puis remplir les rapports requis;
- Communiquer l'état des patinoires aux personnes concernées;
- Vérifier l'état de la surface glacée et effectuer les réparations nécessaires pour assurer la continuité des opérations et la sécurité des utilisateurs;
- Effectuer toute autre tâche connexe selon les besoins.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Avoir un diplôme d'études secondaires (DES);
- Avoir un permis de conduire de classe 5;
- Être habile manuellement et autonome;
- Avoir de bonnes habiletés de communication et de l'entregent;
- Être en excellente condition physique.

Intéressé? Faites-nous parvenir dès maintenant votre CV par courriel à rh@ville.magog.qc.ca, et ce, avant le 6 décembre 2024.

La Ville de Magog souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.